

Cher-ère-s collègues,

Par message en date du 30 avril dernier, je vous avais informés-es des conditions de reprise avec un processus de déconfinement progressif de notre territoire depuis le 3 mai dernier.

Vous le savez, depuis le 9 juin, le couvre-feu est porté à 23h, les restaurants peuvent ouvrir sous conditions, les jauges pour les évènements culturels sont élargies, les salles de sport rouvrent et les salons et foires expositions peuvent à nouveau se tenir.

Ce sont de bonnes nouvelles pour les acteurs économiques, touristiques et culturels, et plus globalement pour l'ensemble de nos concitoyens.nes. Cela permet d'envisager pour tous.tes, un retour à la normale après cette période si particulière que nous subissons depuis maintenant mars 2020.

Bien entendu, nous, agents et agentes de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, serons encore fortement sollicités dans ce processus de réouverture, que ce soit des lieux culturels, des terrasses, de nos services publics de proximité, ou pour nos collègues engagés-es au quotidien sur le terrain. C'est donc une forte mobilisation qui nous attend toutes et tous.

S'agissant des conditions de travail au sein de la collectivité, le télétravail doit continuer à être privilégié car il permet de desserrer les espaces de travail et de limiter les déplacements, mais ceci bien entendu en intégrant les spécificités de chaque équipe.

C'est pourquoi nous avons engagé un dialogue approfondi avec nos partenaires sociaux pour construire ensemble des propositions qui ont été soumises hier en CHSCT et CT.

Ainsi, à compter de lundi, en application des dispositions nationales, **le retour en présentiel se fera à raison d'une à deux journées par semaine**, dans le respect des [consignes sanitaires](#) et des [gestes barrières](#).

A partir du 30 juin, le nombre de jours en présentiel évoluera à nouveau, tout en permettant à toutes et tous de maintenir une activité en télétravail souple et adaptable. Je reviendrai vers vous le moment venu pour vous en précisant les nouveaux contours.

La restauration collective évoluera également : **les salles des restaurants administratifs seront réouvertes à 50% de leur jauge totale** à partir de lundi, le nombre de personnes à table étant de 6 au maximum, avec une distance de 2 mètres entre chaque table. Pour le centre administratif, nous avons souhaité agrandir l'espace extérieur pour compenser cette limitation et permettre de déjeuner dans des conditions plus agréables, des aménagements sont en cours en ce sens.

J'en profite également pour vous rappeler que de nombreux créneaux de vaccination dédiés uniquement aux agents-es, restent disponibles au centre de la Bourse, n'hésitez pas à vous inscrire au 03 68 98 55 00 ou poste interne 85500.

Je réitère mes remerciements et ma reconnaissance pour votre engagement au quotidien, et vous réaffirme le soutien de la Direction générale et de nos élus.es, dans une période dont nous mesurons la complexité et la tension, notamment en terme de charge de travail. Nous sommes et serons encore plus attentifs à ces difficultés, pour nous projeter dans un environnement professionnel plus serein et plus apaisé.

Nous pourrons ainsi avancer collectivement pour une collectivité plus humaine et plus efficace, dont les projets font sens pour nous agents-es et bien sûr, en premier lieu, pour nos habitant-es.

En vous souhaitant un agréable week-end, je reste à votre écoute.

Bien à vous,

**Delphine JOLY**  
**Directrice Générale des Services**

.....  
Ville et Eurométropole de Strasbourg  
Direction générale des services  
1 parc de l'Étoile 67076 Strasbourg Cedex  
.....

Téléphone : +33 (0)3 68 98 70 18

